

Bulletin Municipal d'Informations



Juillet 2019

Entzheim Info



Chers concitoyens,

L'inauguration de l'ESCALE, notre nouvelle salle des fêtes, le week-end du 18-19 mai a marqué une étape supplémentaire dans l'aménagement de la zone de loisirs et de ses abords. C'était une belle fête qui a réuni de nombreux Entzheimois. Les utilisateurs qui ont déjà eu l'occasion d'organiser des événements dans ce nouvel équipement en ont apprécié la fonctionnalité ainsi que le côté chaleureux et convivial. La qualité de l'intégration dans l'environnement et la restructuration de l'accès font l'unanimité. C'est un encouragement pour notre équipe qui peut maintenant envisager la dernière étape qui comprend la réorganisation de l'espace devant la Mairie y compris l'emprise de la route de Strasbourg et l'accès à la rue Jacques Humann.

Le projet d'extension et de réaménagement de l'école élémentaire est déjà plus avancé. La phase concours très enrichissante par la qualité des projets présentés est maintenant terminée. Nous entrons dans la phase des études et de rédaction des cahiers des charges pour les entreprises. Le projet sélectionné pourra vous être présenté dans notre prochain bulletin.

Au mois de mai ont également eu lieu les élections européennes qui ont montré une nette poussée des préoccupations écologiques chez nos concitoyens. Pour notre commune, l'exigence environnementale est déjà bien présente dans toutes nos démarches dans le domaine de l'urbanisme et de l'aménagement des espaces en périphérie. La première phase de réalisation de l'entrée de ville côté Est avec la reconstitution de l'alignement des tilleuls en bord de route est un des exemples récents les plus visibles.

La qualité de l'air est un des problèmes environnementaux les plus importants au niveau de l'Eurométropole de Strasbourg. Il est maintenant démontré que les particules fines émises par les moteurs diesel sont nocives et impactent la santé des habitants. La mise en place d'une zone à faible émission (ZFE) doit constituer une des réponses à ce problème de pollution principalement concentré autour des axes routiers. Cette mise en œuvre est très polémique et sera certainement étalée dans le temps. Comment sortir du diesel? Les habitants de deuxième couronne ont des impératifs différents des citadins. Pour le moment, les discussions sont vives et l'approche des élections municipales ne va pas favoriser des choix courageux mais politiquement coûteux. Pourtant, la prise en compte de cette pollution est inévitable même si des compromis devront forcément accompagner des mesures contraignantes.

Vous avez sans doute aperçu de nombreux petits chantiers de tirage de câbles dans les différents endroits de la commune. Les premières adresses fibrées seront ouvertes à la commercialisation dès le mois d'août.

Je vous souhaite un bel été.



Votre Maire Jean HUMANN

UN BUDGET RESPONSABLE, SOLIDAIRE ET VOLONTAIRE

Le budget a été voté le 28 mars 2019 par le Conseil Municipal sans hausse des taux communaux des taxes foncières et d'habitation inchangés depuis 2007.

Dans la continuité des précédents exercices, le budget primitif 2019 permet d'assurer le fonctionnement courant de la commune tout en garantissant une marge de manœuvre financière pour les projets en cours et à venir. Comme chaque année, la progression des recettes de fonctionnement reste supérieure à celle des dépenses.

S'agissant des dépenses d'investissement, le budget 2019 est toujours impacté par l'opération de reconstruction de la salle des fêtes avec les crédits nécessaires au paiement du solde des marchés de travaux d'un montant de 924 000 €, l'acquisition du mobilier, matériel et petit équipement de la salle à hauteur de 98 000 € ainsi que le remboursement de l'annuité du capital du prêt souscrit pour cette opération qui sera en 2019 de 249 999,50 €.

Des crédits conséquents, à hauteur de 487 078,92 €, sont d'ores et déjà provisionnés en 2019 pour l'opération d'extension et amélioration de l'école élémentaire pour laquelle l'année en cours sera essentiellement consacrée au choix du maître d'œuvre puis aux études.

La réalisation de ces deux projets principaux permettra néanmoins la mise en œuvre d'autres investissements. Sont ainsi prévus des crédits pour :

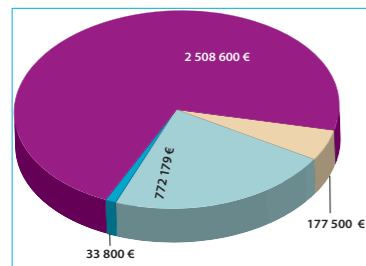
- Rénover l'extérieur de la maison alsacienne du 2 rue Saint-Denis pour un montant de 275 000 €;
- Réaliser des travaux d'éclairage public pour un total de 215 000 € selon les préconisations du diagnostic réalisé en début d'année;
- Remplacer le système de chauffage de l'église d'Entzheim et effectuer la rénovation thermique du presbytère pour un montant de 168 000 €;
- Réaffecter l'ancien dépôt d'incendie pour agrandir le club-house du tennis et réaménager le local utilisé par les Jeunes Sapeurs Pompiers, pour 140 000 €;
- Poursuivre la mise en œuvre des aménagements paysagers contenus dans l'étude concernant l'entrée de ville Nord-Est, réaménager le giratoire de la rue des Cigognes, pour un montant de 110 000 €;
- Réaménager les deux allées principales du cimetière et le jardin du souvenir, pour 74 000 €.

Des crédits sont aussi prévus pour l'amélioration des autres équipements associatifs et communaux.

Le montant total du budget primitif 2019 de la commune, toutes sections confondues, s'élève ainsi à 6 659 157,84 €.

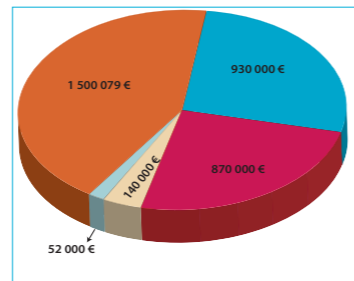
Section de fonctionnement

Total de la section de fonctionnement : 3 492 078,92 €



Recettes

- Résultat 2018 reporté
- Impôts et taxes (produits des taxes foncières et d'habitation, dotations de l'Eurométropole...)
- Dotations, participations, remboursements (dotations de l'État, subventions de fonctionnement versées à la commune...)
- Produits divers (participations pour l'école de musique, locations de salles, de terrains communaux...)

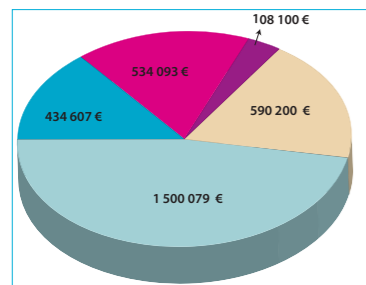


Dépenses

- Charges à caractère général (énergies, petites fournitures, espaces verts...)
- Frais de personnel (traitements du personnel, cotisations...)
- Autres charges de gestion courante (traitement des élus, subventions versées...)
- Charges financières et exceptionnelles, dépenses imprévues
- Virement à la section d'investissement (autofinancement dégagé)

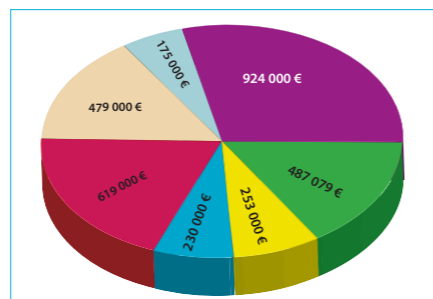
Section d'investissement

Total de la section d'investissement : 3 167 078,92 €



Recettes

- Recettes d'équipements (subventions d'investissement versées à la commune...)
- Recettes financières (TVA reversée...)
- Virement de la section de fonctionnement (autofinancement dégagé)
- Excédents de fonctionnement capitalisés (réserves)
- Excédent d'investissement reporté



Dépenses

- Dépenses financières (échéances nouvel emprunt)
- Aménagement et équipement de la zone de loisirs (y compris Envol, foot, tennis et pétanque), aires de jeux et jardins familiaux
- Travaux sur le domaine public (éclairage public notamment) et autres terrains (cimetière, lac, espaces verts), acquisitions foncières
- Travaux sur bâtiments et terrains communaux
- Acquisition de matériel, mobilier, matériel roulant
- Reconstruction de la salle des fêtes
- Extension et amélioration de l'école élémentaire

REPAIR CAFÉ ET VÉLOS

L'association Repair Café, engagée dans la sensibilisation du grand public à la protection de l'environnement en prolongeant la vie des objets du quotidien, a fait halte à Entzheim, pour la première fois, le samedi 23 mars, au sein de l'Envol.

Sur invitation de la commune et de l'Espace jeunes, l'association du Repair Café a proposé réparation et entretien de petit électroménager, textile, micro-informatique ou vélos. Les habitants étaient donc invités à apporter leurs objets du quotidien en panne et à assister les bénévoles réparateurs dans leur tâche, l'idée étant d'échanger du savoir et d'apprendre à réparer soi-même, de découvrir les gestes d'entretien qui retardent la panne définitive.

Dans le même temps, Vélohop, le service de vélos partagés de l'Eurométropole de Strasbourg, invitait à tester ses nouveaux vélos électriques.



ATELIER JARDINAGE

Missionné par l'Eurométropole de Strasbourg pour conseiller les jardiniers de l'agglomération, Éric Charton, du Club relais jardin et compostage, a animé cet atelier qui s'est tenu le 6 avril 2019.

Selon lui, le changement climatique est bien présent : « Aujourd'hui, nous vivons en Alsace le climat de Lyon d'antan. Mieux vaut organiser son jardin en conséquence : certaines plantes vont disparaître, d'autres vont arriver. Une chose est sûre, même si le climat change, la base du jardinage reste la même ; notamment la gestion des ressources disponibles ».



Puis, l'animateur de l'atelier a rappelé que, depuis janvier 2019, la vente de pesticides chimiques aux particuliers et leur utilisation par ces derniers ne sont plus autorisées.

A suivi, la sensibilisation des habitants au jardinage naturel. Ceci consiste en la bonne gestion des ressources telles que la biodiversité, le sol et l'eau. Par exemple, il est recommandé de planter des haies diversifiées et laisser la place au développement d'herbes sauvages dans un coin du jardin. Ou bien encore, faire le bon choix parmi les plantes utilisées afin qu'elles soient adaptées au sol et au climat. Un paillage du sol empêchera la pousse des mauvaises herbes et préservera l'humidité du sol.

L'atelier achevé, le Maire Jean Humann, a invité les participants à un verre de l'amitié.

LOI LABBÉ : VOTRE JARDIN SANS PESTICIDES

Depuis le 1^{er} janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques* pour jardiner ou désherber. Issue de la loi Labbé, cette interdiction concerne également les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1^{er} janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques* sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.

Des solutions alternatives existent !

Planter des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol - cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels - utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs - favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux des bioagresseurs - en sont quelques-unes. Un jardin naturel et équilibré est un jardin plus résistant !

Les alternatives non-chimiques et les produits de biocontrôle sont des solutions efficaces pour prévenir et si besoin traiter. Vous pouvez utiliser des produits de biocontrôle adaptés, au bon moment selon le stade de développement du bioagresseur et les conditions climatiques.

L'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sont disponibles sur le site www.jardiner-autrement.fr.

RAPPORTEZ VOS PESTICIDES !

Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, ils doivent être rapportés en déchetterie ou en un point de collecte temporaire, si possible dans leur emballage d'origine. Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations. Renseignez-vous auprès de votre commune pour trouver la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire.

Trouvez la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire sur le site www.ecodds.com.

* Les pesticides chimiques, aussi appelés produits phytopharmaceutiques, servent à protéger les plantes. Il s'agit des herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, anti-limaces... Les pesticides de biocontrôle, à faible risque ou utilisables en agriculture biologique restent autorisés.



EXPOSITION MÉMOIRE D'ENTZHEIM - RAPPEL JEU CONCOURS

Mise en place à l'occasion du week-end inaugural de l'Escale, l'exposition de photographies anciennes d'Entzheim sélectionnées par le Cercle « Mémoire d'Entzheim » restera en place tout l'été autour du lac.

Participez jusqu'au 31 août 2019 au jeu-concours pour gagner (par tirage au sort parmi les bonnes réponses) un livre sur Strasbourg photographié par Frantisek Zvardon, en repérant l'endroit où chaque photo a été prise à l'origine. Les feuilles de jeu peuvent être retirées à l'accueil de la mairie.



SORTIE FRANCO-ALLEMANDE D'ATTELAGE DU 1^{ER} MAI



Sous le soleil du 1^{er} mai, les amateurs de voitures hippomobiles ont pu admirer la trentaine de participants présents lors de la rencontre franco-allemande d'attelages organisée, tous les deux ans, par l'association Equilibre basée à Oberschaeffolsheim.

Les chevaux de trait, revêtus de leurs plus beaux atouts et les voitures fleuries de brins de muguet notamment,

tradition du 1^{er} mai oblige, ont parcouru 18 km au son des cors de chasse. Le cortège s'est d'abord rendu à la chapelle de Hattisheim, puis à Blaesheim avant de faire une halte à Entzheim où le vin d'honneur a été offert par la commune. La randonnée s'est terminée à la ferme de la Bruchmatt à Geispolsheim dans le cadre d'un bon repas.

KERMESSE DU 1^{ER} MAI

A l'Espace jeunes d'Entzheim, la kermesse du 1^{er} mai a réuni plus de 150 personnes avec une météo printanière. Pour les jeunes habitants d'Entzheim, autour des boissons et gâteaux proposés, parents et enfants se sont amusés à jouer à des jeux divers et variés : jeux en bois, baby-foot, bataille navale.

En fin d'après-midi, le groupe Les Evadés ont donné un concert en interprétant des chansons françaises aux textes poétiques, recueillant les applaudissements du public.



JOURNÉES FOOT POUR TOUS - 9^{ÈME} ÉDITION



Pour sa 9^{ème} édition, la Semaine du « Foot Pour Tous », également intitulée la Semaine du Cœur, a eu lieu à Entzheim du 3 au 8 juin 2019.

Toutes les familles du Football étaient réunies tout au long de cette semaine :

- la famille des ITEP (Instituts Thérapeutiques et Pédagogiques),
- la famille du Football Adapté,
- la famille du Handisport (Foot Fauteuil, Cécifoot, Walker foot, AS Sourds),
- la famille du Foot Diversifié (Entreprise et Loisir),
- la famille des Vétérans et du Foot en Marchant.

Les remerciements du comité d'organisation vont aux personnes ayant pris part à l'organisation de la manifestation, aux pratiquantes et pratiquants et à leurs

encadrants, à la municipalité d'Entzheim, aux services du District Alsace, aux jeunes reporters, aux services civiques, aux partenaires, aux responsables du FC Entzheim et à toutes celles et ceux qui auront prodigué des encouragements de par leur simple présence et passage durant la manifestation.

Le « ballon témoin » qui crée un lien entre toutes les familles citées, les municipalités et les clubs organisateurs a été remis pour une année au FC Entzheim après être passé par Haguenau, Geispolsheim, Ribeauvillé, Bischwiller, Sélestat, Kaysersberg, Illkirch et Colmar.

Rendez-vous est donné pour le 10^{ème} anniversaire de ces journées en juin 2020. Une bien belle fête... du cœur et de la famille se profile à l'horizon.



Extraits du discours prononcé par le Maire Jean Humann lors de la cérémonie officielle d'inauguration de l'Escale le 18 mai 2019 :

« Je ne vais pas ici retracer le détail de l'historique de la réalisation de l'ensemble que vous venez de visiter. Deux décisions importantes qui sont à l'origine de ce projet méritent cependant d'être citées :

- La 1^{ère} décision: le choix de démolir l'ancienne salle des fêtes. Difficile pour moi car c'était tirer un trait sur des décennies de lien étroit qui s'était créé entre les Entzheimois et l'ancienne salle qui avait un charme très spécifique. Pas une mais deux études de faisabilité ont permis d'établir un constat sans appel. En dehors de ce lien affectif avec le bâtiment, tous les aspects étudiés nous ont orientés vers une démolition-reconstruction. Les équipements sanitaires, l'accès PMR, la qualité intrinsèque du bâtiment, les annexes sous dimensionnées : tout cela a finalement été pris en compte par le conseil municipal qui a, en date du 4 juin 2015, décidé à l'unanimité de donner le départ de ce vaste chantier. Il a donc fallu 4 ans de la décision du Conseil jusqu'à cette inauguration.



- La 2^{ème} décision a été bien plus facile. Le principe de la reconstruction de la salle exactement au même endroit a rapidement fait l'unanimité même si ce choix a eu pour conséquence de priver les associations pendant un an et demi de leur principal support pour leurs activités événementielles essentielles à leur trésorerie. (...)

Je tiens à remercier tous les dirigeants et membres d'associations (en particulier la pétanque, la pêche, le théâtre, les donneurs de sang et la musique) qui se sont accommodés dans un esprit positif à cette situation passagère. (...)

Une fois ces deux points fixés (le principe de la reconstruction et au même endroit), il a fallu définir le périmètre d'intervention.

Il n'était dans notre projet par exemple pas envisageable de conserver le club-house des pêcheurs, un bâtiment préfabriqué qui avait déjà été acquis d'occasion sans sanitaires, très énergivore et qui demandait un entretien de plus en plus difficile.

Le club-house du club de pétanque par contre était relativement neuf, en dur, mais entièrement rattaché à l'ancienne salle des fêtes et devait donc subir le même sort. C'est ainsi que nous nous sommes retrouvés avec un

Inauguration de la salle des fêtes



pour la salle des fêtes 1 856 m² avec un effectif maximal de 396 personnes en configuration repas et spectacle. Pour cette salle, nous avons voulu particulièrement mettre en avant l'aspect confort pour le spectateur, par exemple au niveau du chauffage, de la luminosité et pour les artistes un équipement scénique vaste et très complet. La qualité du son a également fait l'objet d'une attention particulière. (...)

Un élément important que nous a apporté notre expérience avec l'Envol concerne la répartition 2/3 salle et 1/3 hall d'entrée.

Cet espace intermédiaire, qui peut être isolé par des cloisons mobiles, a été conçu pour l'accueil, les entractes ou pour une réception d'environ 100 personnes dans un espace isolé de la salle, mais surtout aussi pour servir en configuration salle fermée, de structure support qui permet un travail vers l'extérieur, vers l'esplanade créée pour les fêtes en plein air comme le 13 juillet ou la fête du lac.

Pour le côté chaleureux que nous voulions réaliser et l'intégration dans l'environnement, je vous laisse juger du résultat.

En tout cas, je veux remercier ici les architectes M. Weixler et M. Schieber ainsi que les bureaux d'étude qui ont constitué l'équipe pour avoir su concrétiser en dur ce que nous avons imaginé réaliser.

Le chantier a duré 20 mois. La plupart d'entre nous le savent, même pour des chantiers plus petits, bâtir aujourd'hui n'est pas un long fleuve tranquille. Il y a les inévitables problèmes de coordination, de délais de livraison des matériaux et autres qu'il faut gérer. (...)

En tout, une cinquantaine d'entreprises distinctes sont intervenues sur le chantier qui comportait 27 lots. (...)

Je tiens aussi à citer les acteurs locaux, Philippe Meyer l'Adjoint chargé des travaux, régulièrement présent aux réunions, Mario Cecconi, notre Responsable des services techniques, qui a encore une fois perdu beaucoup d'adrénaline sur ce chantier et Sébastien Laeng, notre DGS et son équipe pour le côté administratif qui, comme vous ne pouvez pas l'imaginer, est assez considérable pour un tel projet.

Avec tout ça je n'ai pas abordé l'aspect financier. Je vais donc satisfaire la curiosité en particulier de certains collègues Maires qui aiment, de manière toujours très sympathique, me titiller sur la spécificité de la situation financière de notre commune. C'est vrai, notre dynamisme lors des dernières années nous assure une base de revenu solide et de moins en moins dépendante des dotations de l'état. Pour autant, les choses ne se font pas toutes seules et il faut beaucoup d'énergie, de solidarité et de volonté politique pour concrétiser les projets réussis.

Le coût total pour l'opération, que nous inaugurons aujourd'hui est de 6 175 958,50 € (dont 90 000 € au titre de la voirie de la salle des fêtes).

ensemble à réaliser composé de 3 bâtiments auxquels il fallait donner une cohérence d'ensemble.

Restait alors l'accès. Là aussi, nous avons voulu trancher et affirmer notre volonté de favoriser les espaces verts et le caractère loisirs et convivialité de la zone en changeant la destination de la rue de la salle des fêtes (qui constituait l'accès principal en voiture), en chemin piéton/cycle intégré dans le parc. Les promeneurs qui sont nombreux sur le site apprécient ce changement.

Pour cette partie voirie, la réalisation s'est faite en étroite collaboration avec l'Eurométropole de Strasbourg sous la forme d'une convention de maîtrise d'ouvrage désignée. L'EMS a accordé sa confiance à la commune pour piloter cette opération. Cette formule a déjà montré son efficacité lors d'une expérience précédente pour la restructuration de la placette devant le cimetière.

La base du cahier des charges étant fixée, il fallait dimensionner concrètement tous les éléments, surfaces nécessaires, équipements, accès, ouvertures, etc.. C'est à ce niveau qu'intervient la phase de concertation. (...)

Le lauréat a été l'équipe de maîtrise d'œuvre conduite par l'architecte Bernard Weixler. Nous avons voulu désigner un cabinet d'architecte qui comprenne à la fois d'un côté les éléments très concrets et techniques du cahier des charges, mais aussi les éléments plus subjectifs comme la cohérence de l'ensemble et l'intégration dans l'environnement.

Pour les éléments techniques et afin de vous donner un ordre de grandeur, le bâtiment de la pétanque fait 168 m² et peut accueillir en salle 66 personnes, le bâtiment de la pêche 198 m² pouvant accueillir 97 personnes et enfin



Au niveau des subventions, elles se limitent à 140 600 € du Conseil Départemental du Bas-Rhin au titre de l'ancien contrat de territoire et à 300 000 € du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural. On prend les subventions qu'on peut!

65 000 € ont également été pris en charge par l'Eurométropole de Strasbourg pour le réaménagement de la rue de la salle des fêtes. Je les remercie tous.

Nous avons pour ce projet également fait un emprunt de 1 million d'euros sur 4 ans pour soutenir notre trésorerie.

Nous avons voulu enrichir notre commune d'un équipement convivial et efficace dont les habitants peuvent être fiers.

C'est aussi la suite presque logique de l'aménagement de cette zone qui a vu apparaître l'atelier communal inauguré en 2011, l'Envol inauguré en 2014 avec les terrains et le hall de tennis, l'espace jeunes et les locaux de l'école de musique et finalement la rénovation des terrains de tennis et de foot en surface synthétique, inaugurés en 2018.

Cette salle est maintenant utilisée depuis la fête des seniors début décembre 2018. C'était un engagement de ma part.

Il reste cependant encore quelques petits ajustements à réaliser. Notre Adjoint, responsable de la vie associative Dominique Sonrel s'y emploie. Il fait l'interface avec les utilisateurs.



sera très apprécié.

Pour le moment, nous sommes en phase concours pour la mise aux normes et l'agrandissement de notre école élémentaire. Un chantier de 2,7 millions d'€.

Je ne sais pas si j'aurais l'occasion de vous inviter à nouveau pour cette prochaine inauguration à venir. Actuellement, beaucoup d'évènements me font douter du sens que nous donnons aux choses. Mon esprit rhénan, sans doute trop rhénan, est malmené surtout sur les évolutions de la gouvernance et la manière d'être d'une démocratie.

Je reste un fervent défenseur de la démocratie représentative. Cela n'empêche pas la concertation, nous l'avons prouvé dans la gestion de ce projet.

Il faut un temps pour tout. Ma philosophie assez simpliste je l'avoue pourrait se résumer en 3 phases bien distinctes



qu'il s'agit de ne pas mélanger : Discuter, Décider, Réaliser. Mais aujourd'hui, profitons de l'instant présent.

Pour Entzheim, c'est un week-end de fête.

Tout a été prévu pour cela par un comité de pilotage spécialement mis en place avec André Deppen, Dominique Sonrel, Sébastien Laeng, Mario Cecconi et André Schwoegler. Merci à eux. (...)

Mon dernier mot sera pour les Entzheimois qui ont fait confiance à notre équipe pour un projet de cette importance et de m'avoir de cette façon accordé l'honneur d'inaugurer cet ensemble aujourd'hui. (...)



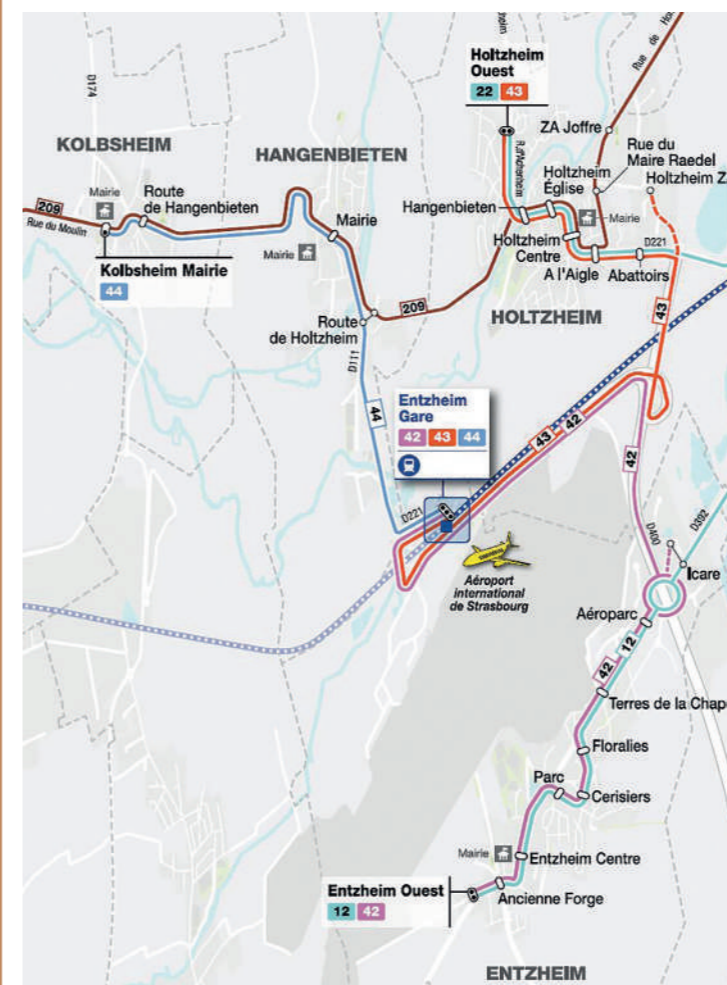
Je veux le remercier publiquement pour ce travail parfois ingrat. Il est totalement impliqué et ne compte pas son temps. Merci à toi Dominique!

Il nous reste une dernière étape qui sera l'aboutissement de ce cycle, je veux parler de l'aménagement du carrefour devant la Mairie. C'était notre lieu de rassemblement avant la visite.

Après la totale redistribution des accès avec l'intégration de la rue de la salle des fêtes dans le parc et la nouvelle vocation de la rue Jacques Humann, il faut rendre cette zone en plein centre-ville plus lisible et redéfinir sa fonction.

Les échanges avec l'Eurométropole de Strasbourg qui va jouer un rôle primordial pour cet aménagement sont amorcés. Le soutien de notre Président Robert Herrmann

TRANSPORT À LA DEMANDE SEPTEMBRE 2019



Ces derniers mois, les communes d'Entzheim, Kolbsheim, Hangenbieten et Holtzheim ont travaillé conjointement avec l'Eurométropole et la CTS pour améliorer et renforcer la desserte en transport en commun du secteur vers la gare TER d'Entzheim.

Le TER permet en effet de se rendre en 10 minutes environ à la gare centrale de Strasbourg, mais également en 4 minutes à Lingolsheim et en 7 minutes à Molsheim. La gare d'Entzheim constitue ainsi un atout pour les habitants du secteur notamment pour les déplacements domicile-travail.

Les navettes 42, 43 et 44 qui ne desservent pour l'instant la gare d'Entzheim que le matin avant 9h et le soir après 16h, vont donc être proposées « à la demande » en journée entre 9h et 16h, et permettront de se rendre à la gare ou d'en repartir une fois par heure. L'horaire d'arrivée en gare sera garanti : pas de risque de rater son train! En heure de pointe le matin et le soir, pas de changement, le service des navettes ne nécessite pas de réservation.

Pour réserver la course, les usagers pourront soit faire appel à la centrale téléphonique du service, soit se rendre sur Internet ou sur la nouvelle application smartphone créée pour l'occasion. Ainsi, il sera possible de réserver jusqu'à 30

minutes à l'avance en choisissant simplement l'horaire d'arrivée souhaité à la gare et le point d'arrêt où la navette s'arrêtera vous prendre.

La navette effectuera un parcours libre d'une vingtaine de 20 minutes maximum jusqu'à la gare, selon les réservations qui auront été prises. Les points d'arrêts actuels de la navette dans les communes ne changent pas.

N'hésitez pas à consulter le site Internet de la CTS www.cts-strasbourg.eu ou à vous rendre en agence ou en mairie pour obtenir à partir de fin août les fiches-horaires et toutes les informations utiles.

APP - PÊCHE À L'ÉTANG CARTES DE PÊCHE

Pour vous détendre cet été, l'APP d'Entzheim vous propose des cartes de pêche journalières au tarif de 10 € la journée. L'achat de carte peut se faire au local des pêcheurs tous les samedis de 17h à 19h et les dimanches de 10h 30 à 12h, ou en contactant Alain Riehl au 06 81 04 79 95.



DU NOUVEAU À L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE



L'école de musique a terminé son année par une grande audition à l'Escale, regroupant les différentes classes d'instruments. Les réinscriptions pour l'année prochaine sont d'ores et déjà disponibles en mairie et une réunion de rentrée aura lieu le samedi 7 septembre à l'Envol. La reprise des cours aura lieu, quant à elle, le 16 septembre. Afin d'améliorer la pédagogie proposée aux élèves, l'équipe des 13 professeurs s'est réunie pour discuter d'améliorations possibles au niveau du fonctionnement des cours. Vous trouverez ci-dessous les résultats de cette réflexion :

- **La formation musicale :** Pilier de la musique mais aussi désignée comme trop théorique voire complexe, la formation musicale, aussi appelée « solfège », constitue un réel enjeu dans l'apprentissage d'un instrument. Ainsi, afin de modifier cette image plutôt négative et enseigner cette matière sous une approche plus ludique tout en conservant les apports théoriques nécessaires, la formation musicale sera divisée en deux parties. Le premier cours (1h) sera basé sur la lecture de notes, l'analyse de partitions et l'écoute musicale, afin d'éveiller la curiosité et d'apporter une meilleure compréhension de la musique. Le deuxième cours (30 minutes) sera, quant à lui, axé sur la corporalité : l'apprentissage du rythme se fera à travers des percussions corporelles ou petites percussions sous la houlette du professeur de percussions.

- **La pratique collective :** Afin d'inciter les élèves à utiliser le plus possible leurs connaissances musicales, de nouvelles pratiques collectives ont vu le jour. L'école de musique propose désormais un cours d'initiation à l'improvisation

ouvert à tout âge et ne se limitant pas seulement au jazz mais aussi aux autres musiques du monde. Un autre changement notable qui sera mis en œuvre est la musique d'ensemble par instruments, permettant de regrouper un maximum d'élèves dans une pratique collective. L'objectif étant de proposer des concerts plus réguliers et entièrement ficelés par les élèves.

- **Les concerts :** Une volonté pédagogique forte de l'école de musique est de permettre aux élèves d'utiliser leur apprentissage dans des conditions similaires à ce qu'ils pourront rencontrer dans leur future vie de musicien. Un changement majeur qui se mettra en place petit à petit est l'instauration de concerts variés en lieu et place des traditionnelles auditions. Le but étant de donner goût aux élèves de se produire davantage sur scène et de leur apporter ainsi qu'à leur public une richesse culturelle.

- **Les frais d'inscription :** Afin d'éviter les changements d'emplois du temps et permettre aux professeurs et élèves de mieux s'organiser, nous avons mis en place des frais d'inscription à hauteur de 20 €. Ces frais comprennent également le coût administratif des inscriptions ainsi que des photocopies et droits d'auteurs des partitions jouées tout au long de l'année.



RAM: CONFÉRENCE DU 9 MAI



Le jeudi 9 mai 2019, à 20h00, le Relais d'Assistants Maternels de Entzheim a organisé sa première conférence sur le thème : « La colère et les émotions, les comprendre pour mieux les gérer ».

Cent personnes ont fait le déplacement pour écouter attentivement Christel Bricka, conférencière et formatrice à l'Association « Parents Tout Simple ». Dans la salle des fêtes, autant de parents que de professionnels de la petite enfance (assistantes maternelles et professionnels travaillant en crèche ou en périscolaire) sont venus chercher des réponses et des outils pour mieux comprendre et appréhender les « tempêtes émotionnelles » que vivent quotidiennement les enfants. Qu'est-ce qui se passe

dans le cerveau de mon enfant? Que faire quand mon enfant ne m'écoute pas? Comment gérer les crises?

Cette soirée aura permis à certains de changer de regard sur l'enfant et d'entrouvrir « une autre vision de l'éducation », plus axée sur l'écoute empathique et la mise en mot de ce qu'il vit émotionnellement parlant pour qu'il puisse comprendre ce qui le traverse et apprendre à exprimer ses émotions autrement.

Vous trouverez tous les renseignements nécessaires sur le fonctionnement du RAM et son programme sur le site internet de la commune.

Vous pouvez également contacter la responsable du RAM : **Laure Kessouri** au **06 69 92 93 36** ou à l'adresse mail suivante : **ram@entzheim.fr**

AMÉNAGEMENT PAYSAGER



Suite à l'étude diligentée par la commune, la première phase des travaux de requalification paysagère de l'entrée de ville Nord-Est, sur des emprises situées au Sud de la route de Strasbourg, s'est déroulée de l'automne 2018 au printemps 2019.

Après d'importants travaux de terrassement lors desquels les plus beaux arbres ont été conservés, les plantations d'arbres, d'arbustes ainsi que l'engazonnement ont été réalisés par des entreprises spécialisées mais également par le service technique de la ville.

LE PLAN DE LA COMMUNE MIS À JOUR

À la demande de la commune, le service Géomatique et Connaissance du Territoire de l'Eurométropole de Strasbourg a procédé à une importante mise à jour du plan d'Entzheim.

Y figurent désormais les nouvelles rues des Faisans, du Maréchal-Ferrant, de la zone aéroportuaire, l'extension du quadrant II de la zone Aéroparc, les nouveaux équipements de la zone de loisirs, des nouvelles désignations de lieux publics et privés...

Ce plan qui a été imprimé au format A3 peut être retiré gratuitement à l'accueil de la mairie.



UNIVERSITÉ POPULAIRE - COURS D'ANGLAIS ET COURS DE SOPHROLOGIE

L'Université Populaire Sans Frontières propose une nouvelle fois à partir de la rentrée scolaire des cours d'anglais pour enfants dans la salle du Préau (cour de la mairie) ainsi que des cours de sophrologie.

L'UPSF propose également des cours de langue pour adultes (italien, espagnol, anglais) à Geispolsheim.

Renseignements au [06 60 53 92 76](tel:0660539276)

RECRUTEMENT : ESTELLE MONPEYSSEN



Après une vacance de quelques mois au sein du service administratif de la mairie, le poste d'agent comptable polyvalent a fait l'objet d'un recrutement depuis le 1^{er} janvier 2019. Le choix de la commune s'est porté sur Estelle Monpeyssen, qui exerçait auparavant des fonctions similaires pour le compte des communes de Wolfisheim puis de Mutzig. Dans l'équipe administrative, elle s'occupe ainsi plus particulièrement de la comptabilité, de l'état civil et de la gestion du cimetière.

PASSAGE DE LA DÉCHETTERIE MOBILE

Rue Jacques Humann

Mercredi 31 juillet 2019 de 11h à 19h
Samedi 31 août 2019 de 9h à 17h
Lundi 30 septembre 2019 de 11h à 19h
Mercredi 30 octobre 2019 de 11h à 19h
Lundi 25 novembre 2019 de 11h à 19h

PASSAGE DE LA DÉCHETTERIE VERTE

Rue Jacques Humann

Samedi 6 juillet 2019 de 10h à 17h
Vendredi 9 août 2019 de 14h à 19h
Mercredi 18 septembre 2019 de 14h à 19h
Vendredi 11 octobre 2019 de 14h à 19h
Samedi 16 novembre 2019 de 10h à 17h

L'utilisation des déchetteries autres que celles de l'Eurométropole de Strasbourg (par exemple Duppigheim...) n'est pas autorisée pour les habitants d'Entzheim.

JOURNÉES DE COLLECTE DÉCALÉES

À Entzheim le jour de collecte hebdomadaire des déchets ménagers est fixé le mercredi. Toutefois, ce jour peut être décalé en raison de jours fériés.

Les prochains jours de collecte décalés sont les suivants :

Jeudi 14 novembre 2019 au lieu du mercredi 13 novembre 2019
Mardi 24 décembre 2019 au lieu du mercredi 25 décembre 2019

TOUTES CES INFORMATIONS FIGURENT DANS LE
CALENDRIER DE COLLECTE 2019
DISTRIBUE PAR L'EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG

SERVICE DES OBJETS ENCOMBRANTS

Le ramassage des objets encombrants se fait sur rendez-vous, contactez le [03 68 98 51 89](tel:0368985189)

CADRE DE VIE

DÉJECTIONS CANINES

Des canisachets mis à disposition par l'Eurométropole peuvent être retirés gratuitement en mairie. Des distributeurs de canisachets en libre-service ont été mis en place dans les espaces publics et le long du chemin piétonnier. Le personnel chargé de l'entretien des espaces verts vous remercie pour ce geste citoyen.

NUISANCES SONORES

Un arrêté municipal limite strictement l'usage des tondeuses et en général de tous les engins bruyants aux horaires suivants :

- jours ouvrables de 9h00 à 20h00
- dimanches et jours de fête de 9h00 à 11h00

D'une façon générale, « Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé... » (article R.1334-31 du Code de la santé publique).

BRÛLAGE DES DÉCHETS

Le règlement sanitaire départemental interdit le brûlage à l'air libre des déchets (y compris les végétaux).

ET FAIRE TAIRE LE COQ !

Les particuliers qui élèvent des poules à leur domicile sont de plus en plus nombreux : cela permet de réduire la quantité des déchets ménagers et d'avoir des œufs frais à portée de main. Le problème, c'est quand la poule est... un coq. Il s'avère que les chants intempestifs de cet animal dérangent de nombreux habitants. Nous invitons donc les propriétaires à prendre les mesures nécessaires afin de garantir la quiétude du voisinage.

CONSEILS DE GENDARMERIE

PROTÉGEZ VOTRE DOMICILE

Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage.

En cas d'absence durable, prévenez une personne de confiance de votre entourage (famille, ami, voisin, gardien...).

OPÉRATION « TRANQUILLITÉ VACANCES »

Avant de partir, passez à la Gendarmerie remplir le formulaire « Opération tranquillité vacances ». Des passages réguliers seront effectués à votre domicile lors des patrouilles.

Pensez à utiliser l'application gratuite « Stop cambriolages » qui peut être téléchargée par les utilisateurs de smartphone.

VOUS ÊTES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE : COMPOSEZ LE 17 OU LE 112

Votre Gendarmerie de Geispolsheim
2 rue de Séné - 67118 GEISPOLSHEIM
Tél. : [03 88 68 61 62](tel:0388686162) – Fax : [03 90 29 78 15](tel:0390297815)

Agenda

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2^{ÈME} SEMESTRE

JUILLET

- 08 au 02.08 : Familles et Loisirs d'Entzheim :
Centre de loisirs
13 : Cérémonie de la Fête Nationale
26 : Familles et Loisirs d'Entzheim : Fête de fin de centre

AOÛT

- 9 au 11 : La Concorde : Messti et marché aux puces
19 : Association pour le don de sang : Collecte de sang
(Salle des fêtes)

SEPTEMBRE

- 01 : Tennis club Entzheim : Journée Doubles surprises
03 : Mémoire d'Entzheim : Réunion mensuelle (Préau)
08 : A.P.P : Pêche Américaine à l'Anglaise
(Club house de pêche)
19 : Âge d'Or : Réunion mensuelle (Préau)
22 : Bourse de puériculture (Salle des fêtes)
28-29 : SAMARIE : Fête (Salle des fêtes)

OCTOBRE

- 01 : Mémoire d'Entzheim : Réunion mensuelle (Préau)
05 : FCE : Loto (Salle des fêtes)
13 : Association des œuvres catholiques : Fête paroissiale
(Salle des fêtes)
14 : Association pour le don de sang : Collecte de sang
(Salle des fêtes)
17 : Âge d'Or : Réunion mensuelle (Préau)
19-20 : AGF-Club Passion et Bricolage : Vente
(Salle des fêtes)
24 : Commune : Remise des prix « maisons fleuries »
(Salle des fêtes)
26 : Handball : Soirée (Salle des fêtes)

NOVEMBRE

- 02-03 : Paroisse protestante : Fête (Salle des fêtes)
05 : Mémoire d'Entzheim : Réunion mensuelle (Préau)
09-10 : A.P.P : Pêche aux brochets (Club house de pêche)
11 : Cérémonie du 11 novembre
21 : Âge d'Or : Réunion mensuelle (Préau)
23 : La Boule Volante : Assemblée Générale Comité
départemental (Salle des fêtes)
29 : AFEE : Assemblée générale (Envol)
30 : Familles et Loisirs : Loto (Salle des fêtes)
30 : Envolant : Tournoi de badminton (Envol)

DÉCEMBRE

- 01 : Envolant : Tournoi de badminton (Envol)
03 : Mémoire d'Entzheim : Réunion mensuelle (Préau)
06 : Téléthon : Foot et Belote (Envol)
08 : Commune : Fête de Noël de nos aînés (Salle des fêtes)
19 : Âge d'Or : Réunion mensuelle (Préau)
22 : SAMARIE : Concert Gospel Kids (Salle des fêtes)

PLAN CANICULE

Chaque année, la mairie recense les personnes âgées de 65 ans et plus (ou de plus de 60 ans reconnus inaptes au travail ou handicapées) qui souhaitent bénéficier des conseils et de l'assistance des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.



Sur simple appel ou passage en mairie, les personnes concernées peuvent demander à être inscrites dans ce registre nominatif.

Un formulaire d'inscription peut aussi être retiré en mairie.

INVITATION À LA CÉRÉMONIE OFFICIELLE DU 13 JUILLET 2019

20 h 30 Cérémonie officielle de la Fête Nationale dans la cour de la mairie présidée par Monsieur le Maire, avec la participation de la Société de Musique « La Concorde » et des Sapeurs-Pompiers d'Entzheim.

Après le verre de l'amitié, des lampions seront distribués aux enfants présents avant de rejoindre la salle des fêtes. Toute la population est ensuite invitée au bal populaire en plein air organisé par le Football Club d'Entzheim.

Vers 23 h 00 Tir depuis le stade du feu d'artifice offert par la Commune d'Entzheim.



MESSTI D'ENTZHEIM DU 09 AU 11 AOÛT 2019

26^{ème} GRAND MARCHÉ AUX PUCES

organisé par la Société de Musique « La Concorde » d'Entzheim

DIMANCHE 11 AOÛT 2019 de 8 h 00 à 18 h 00

Renseignements et inscriptions : 07 81 15 22 57 ou concorde_map@yahoo.fr

Restauration et
buvette sur place
Manèges tout le week-end
Soirée tarte flambée
le dimanche 11 août
à partir de 18h